

Avant la médiation

Courriels classés par ordre chronologique

De : Famille Bovay-Rohr **Date :** 12 janvier 2016 12:33:27 HNEC
À : "Rappaz, Bernard (RTS)" <Bernard.Rappaz@rts.ch>, tj@rts.ch
Cc : mediation@rtsr.ch, roger.nordmann@parl.ch, Benoit Genecand <benoitgenecand@gmail.com>, info@axpo.com, info@volteface.ch, Fédération romande pour l'énergie <infoLS@docmedia.ch>
Objet : Informations tronquées au 19:30

Le présent message n'est pas confidentiel

Destinataire:

Production de l'émission citée ci-dessous, 19:30 du 11.1.2016

Copies:

- Mme la Médiatrice de la RTS
- M. le CN Nordmann, apparu dans l'émission
- M. Andrew Walo, Directeur CEO d'Axp, apparu dans l'émission
- Experts

Monsieur le Producteur,

Il s'agit ici de l'émission de 2 min 05 sec, qu'on trouve ce jour par le lien

<http://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/les-centrales-nucleaires-ne-seraient-plus-rentables?id=7403933>

1. Le prix de l'électricité, qui mystérieusement glisse, en Suisse, sous les prix de revient des producteurs suisses, cela mérite explication ! Pourquoi notre 19:30 ne la donne-t-il pas ?

2. Pourquoi ne pas dire quelles seront les conséquences des déboires financiers des producteurs d'électricité suisses, en nucléaire ou pas: la dépendance massive aux importations et la stabilité de notre réseau en question?

J'ai le regret de vous avertir qu'il s'agit de violations de la LRTV. Que proposez-vous pour y remédier ?

Salutations distinguées. André Bovay-Rohr ...

=====

PS

§ D'après mes sources, on doit les faits directement à la politique de vente en bourse des excédents de courant électrique générés par le réseau allemand; c'est suite aux investissements massivement subventionnés des éoliennes et des parcs photovoltaïques en Europe que le dumping (parfois même il y a eu paiements par les producteurs allemands en été pour que l'on prenne leur courant !) en bourse d'électricité européenne est apparu. Voir pour documentation:

http://www.entrelemanetjura.ch/BLOG_WP_351/l'experience-electrique-de-lallemagne/
La responsabilité physique des énergies renouvelables impliquées est manifeste.

§ La RTS pourrait aussi nous informer plus précisément comment il se fait que nos sociétés d'électricité ont accès à une bourse qui laisse pratiquer le dumping (coûts de production pas

couverts, cela tombe sous le coup de la loi sur la concurrence déloyale): le désordre diplomatique et législatif que représente cette dérive est à mettre en lumière !

De : Famille Bovay-Rohr **Date :** 17 janvier 2016 18:41:18 HNEC

À : "Rappaz, Bernard (RTS)" <Bernard.Rappaz@rts.ch>, sandra.jamet@rts.ch, julien.vonroten@rts.ch

Cc : tj@rts.ch, mediation@rtsr.ch, Urech Pierre-Alain <Pierre-Alain.Urech@romande-energie.ch>, roger.nordmann@parl.ch, Benoit Genecand <benoitgenecand@gmail.com>, info@axpo.com, info@volteface.ch, Fédération romande pour l'énergie <infoLS@docmedia.ch>

Objet : Informations tronquées à Couleurs locales du 12 janvier 2016

Le présent message n'est pas confidentiel

Destinataire:

Production de l'émission citée ci-dessous, Couleurs locales du 12 janvier 2016 vers 19H00

Copies:

- Mme la Médiatrice de la RTS
- M. Pierre-Alain Urech, Directeur à Romande Energie Holding SA, apparu dans l'émission du 12.1.2016
- M. le CN Nordmann, apparu dans l'émission 19:30 du 11.1.2016
- M. Andrew Walo, Directeur CEO d'Axp, apparu dans l'émission 19:30 du 11.1.2016
- Experts

Monsieur le Producteur,

Il s'agit ici de l'émission de 6 min 26 sec sur l'usine de l'Hongrin-Léman, qu'on trouve ce jour par le lien

<http://www.rts.ch/play/tv/couleurs-locales/video/vd-la-station-des-forces-motrices-hongrin-leman-a-veytaux-sera-agrandie?id=7407900>

S'il n'y avait pas pareils manques d'informations complètes dans ce reportage et dans cet interview, la dite émission serait fort intéressante ! Les points ci-dessous continuent ceux du courriel du 12 janvier 2016.

3. Jusqu'à récemment, l'énergie bon marché nocturne accumulée à Veytaux provenait des usines électro-nucléaires françaises de la vallée du Rhône: personne ne l'a mentionné ! A ma connaissance, le contrat qui la concerne se termine en 2020: d'où viendra le remplacement ?

4. Or les énergies renouvelables sont particulièrement chères, sauf si elles ont été massivement subventionnées; à supposer qu'elles se présentent en quantités appréciables - d'où alors proviendront celles à accumuler à Veytaux ? Quand et à qui cette énergie accumulée sera-t-elle vendable, au vu de la surproduction structurelle allemande ?

5. Quel ce soit celui qui en a parlé dans l'interview, l'installation présentée ne pourra pas servir à remplacer quelque énergie nucléaire que ce soit, à l'aide d'énergies renouvelables suisses; cela se voit par les calculs, présentés dans la documentation citée: le public est abusé, par cette émission !

6. Dans ces conditions, à quoi le doublement de Veytaux à 330 mio CHF pourra-t-il bien servir ?

J'ai le regret de vous avertir qu'il s'agit à nouveau de violations de la LRTV. Que proposez-vous pour y remédier ?

Ma proposition: une présentation de l'installation thermique à la longue rentable, installée sur ma maison - et un droit de réponse (à l'antenne) aux points de mes deux courriels précités.

Salutations distinguées. André Bovay-Rohr ...

=====

Documentation du jour:

http://www.entrelemanetjura.ch/BLOG_WP_351/accumulation-deelectricite/

De : Famille Bovay-Rohr **Date :** 28 janvier 2016 19:59:50 HNEC

À : Niwa Nelly <nelly.niwa@unil.ch>

Cc : ERKMAN Suren <suren.erkman@unil.ch>, Christian.Arnspurger@unil.ch, Fédération romande pour l'énergie <info@frenergie.ch>, mediation@rtsr.ch, laurent.caspary@rts.ch

Objet : Volteface à l'émission de radio "Tribu" le 26.1.2016

Le présent message n'est pas confidentiel

Destinataire:

UNIL, Volteface, att. Mme Niwa

Madame la Directrice

L'émission du 26.1.2016 de radio où vous avez été interviewée a attiré mon attention:

<http://www.rts.ch/audio/la-1ere/programmes/tribu/7404784-notre-futur-energetique-26-01-2016.html#>

Elle m'a rappelé notre récente conversation au sujet de votre invitation de début janvier, pour le 9.2.2016 à Volteface.

Il m'a paru effarant de constater que les notions de physique les plus élémentaires manquent au public - ce fut dit lors de cet entretien (ce que le présentateur M. Laurent Caspary a lui-même souligné).

Il y a bien pire: sur bien des chapitres de la dite transition énergétique, on a menti sans vergogne au public suisse - et on l'a mené à des dépenses inconsidérées, comme des investissements massifs ne pouvant pas remplir les objectifs annoncés. Documentation en annexe sur trois exemples ! Or lors de l'émission, pas un mot là-dessus.

Volteface est mal parti, sur la base de croyances infondées et qui ne sont pas dénoncées; il y a à mon avis une formation élémentaire à dispenser en sciences, pour justifier d'un niveau universitaire à propos d'énergie: savoir calculer et ainsi déceler ce qui ne pourra pas fonctionner ...

A votre disposition. Meilleures salutations. André Bovay-Rohr ...

=====

Annexes

- Construire des éoliennes est certainement nuisible pour le climat en Suisse. Or cette nocivité était connue depuis plusieurs années (par le Max Plank Institut sur le plan général); voir:

http://www.entrelemanetjura.ch/BLOG_WP_351/la-neige-qui-manque-le-devons-nous-aux-eoliennes/

Ceci ajouté au fait qu'il s'agit de gaspillage financier sévère dans les investissements; voir

http://www.entrelemanetjura.ch/BLOG_WP_351/electricite-en-suisse-roules-dans-la-farine/

- La radioactivité de bas niveau est inoffensive - on a prétendu pouvoir remplacer les usines nucléaires par le recours à des énergies renouvelables, sur la foi du danger imaginaire de la dite radioactivité ...

Voir http://www.entrelemanetjura.ch/BLOG_WP_351/une-decision-inapplicable/

- Le premier calcul un peu sérieux montre que ce remplacement est infaisable en pratique ...

http://www.entrelemanetjura.ch/BLOG_WP_351/remplacer-muhleberg-nucleaire-exclu/

Les meilleurs comportements sociaux ne permettront pas de faire face à cet échec de la transition énergétique ...

De : Famille Bovay-Rohr **Date :** 29 janvier 2016 18:05:15 HNEC

À : Médiation RTSR <mediation@rtsr.ch>

Objet : SVP médiation

Madame la Médiatrice,

A cette heure il n'y a pas eu de réponse directe à mon courriel du 12.1.2016 au sujet de l'émission TV du 19:30 du 11.1.2016, ni à mon courriel du 17.1.2016 au sujet de l'émission TV Couleurs locales du 12.1.2016.

A cela s'ajoute l'émission radio "Tribu" du 26.1.2016; le courriel destiné à Mme Niwa, qui en décrit les informations tronquées, vous a été adressé hier 28.1.2016 en copie. Il est trop tôt pour en attendre une réaction, mais le schéma de lacunes d'informations se répète; il m'a paru donc intéressant de traiter ce 3ème cas tout récent dans la même procédure.

Salutations respectueuses. André Bovay-Rohr ...

=====

Liens des émissions concernées:

<http://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/les-centrales-nucleaires-ne-seraient-plus-rentables?id=7403933>

<http://www.rts.ch/play/tv/couleurs-locales/video/vd-la-station-des-forces-motrices-hongrin-leman-a-veytaux-sera-agrandie?id=7407900>

<http://www.rts.ch/audio/la-1ere/programmes/tribu/7404784-notre-futur-energetique-26-01-2016.html#>

Le 18 janv. 2016 à 09:23, Médiation RTSR a écrit :

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre message. Comme pour votre précédent courriel, je vous propose de reprendre contact avec moi au cas où vous n'obtiendrez pas de réponse directe et me confirmer cas échéant si vous souhaitez ouvrir un processus de médiation formel.

Meilleurs messages et bonne journée

Raymonde Richter

--

RADIO TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE

La Médiatrice

RAYMONDE RICHTER

Escalier du Château 2

2000 Neuchâtel

+41 (0)79 643 24 16

mediation@rtsr.ch

Après la médiation

De : Famille Bovay-Rohr **Date :** 10 mars 2016 20:31:03 HNEC
À : "Rappaz, Bernard (RTS)" <Bernard.Rappaz@rts.ch>, tj@rts.ch
Cc : Confédération Chef DFAE <info@bk.admin.ch>, "Robert.Cramer@parl.ch" <robert.cramer@parl.ch>, Benoit Genecand <benoitgenecand@gmail.com>, Médiation RTSR <mediation@rtsr.ch>, Dr Jean-François Dupont <jf.dupont@bluewin.ch>
Objet : Informations tronquées au 19:30

Le présent message n'est pas confidentiel

Destinataire:
Production de l'émission 19:30 du 10.3.2016

Copies:

- Ministre suisse des affaires étrangères, M. Didier Burkhalter
- Parlementaires fédéraux de Genève
- Mme la Médiatrice de la RTS
- Expert présent à Aespri le 24.2.2016

Monsieur le Producteur,

Par la présente, vous devez savoir que le plaisir d'un reportage sur le Japon m'a été gâché ce soir par toutes les omissions et contre-vérités qui s'y trouvaient; en effet, attribuer à la radioactivité et à l'accident nucléaire de Fukushima la responsabilité de la situation dans cette région revient à "oublier" séisme et tsunami, plus la gestion éminemment critiquable de l'évacuation de longue durée. Une fois de plus, la LRTV est piétinée ...

Ci-joint copie des informations fournies à TdG ce jour.

Salutations distinguées. André Bovay-Rohr ...

=====

La suite du message est contenue dans l'article Tomioka est habitable au chapitre du 10 mars 2016 "Saines lectures contre désinformation ressassée"

De : Famille Bovay-Rohr **Date :** 15 juin 2016 06:59:56 HAEC
À : tj@rts.ch, "Rappaz, Bernard (RTS)" <Bernard.Rappaz@rts.ch>
Cc : UREK.CEATE@parl.admin.ch, Cheffe du DETEC <doris.leuthard@gs-uvek.admin.ch>, info@ubi.admin.ch, Clubenergie2051 <jf.dupont@bluewin.ch>, "Energiesuisse.net Président" <pellaud@energiesuisse.net>, Les Travers du Vent Présidente <fabiennechapis@hotmail.com>, Fédération romande pour l'énergie FRE Présidente <chantal.balet@fbla.ch>, alain.rebetez@rts.ch
Objet : Informations tronquées au 19:30

Le présent message n'est pas confidentiel, sera publié dans le blog "[Toutes les énergies](#)" dans 2 semaines environ

Destinataires:

Production de l'émission citée ci-dessous, 19:30 du 14 juin 2016
Att. Mme Claudine Gaillard Torrent, M. Bernard Rappaz, Rédacteur en Chef

Copies:

- Commissions CEATE
- Département DETEC
- AIEP, att. Mme Mlle Ilaria Tassini Jung, Secrétaire-juriste
- experts

Monsieur le Producteur,

Il s'agit ici de l'émission de 2 min 32 sec, qu'on trouve ce jour par le lien

<http://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/vs-des-pieces-defectueuses-retardent-le-chantier-de-nant-de-dranse?id=7804102>

Lors de cette émission, Mme Torrent cite l'objectif de la centrale de Nant-de-Dranse, à savoir le remplacement de la production (cité dans le cadre de la stratégie énergétique de la Confédération) de l'usine nucléaire de Gösgen; mais elle ne dit rien sur la plausibilité de la chose, qui mériterait un développement même très succinct.

Or cette centrale nucléaire est fort bien documentée sur internet, avec un facteur de charge de plus de 90%, savoir environ 8'000 heures par an, ce qui n'est physiquement pas atteignable par les moyens présentés ici; une simple simulation du remplacement de cette centrale par les moyens allégués montrera cette impossibilité. Cet inconvénient de principe est bien plus grave que les aléas de construction, très bien illustrés par l'émission.

En laissant croire que la centrale de Nant-de-Dranse fera l'affaire pour le remplacement allégué, le public est induit en erreur, aussi bien par la stratégie énergétique citée que par l'émission en cause.

J'ai le regret de vous avertir qu'il s'agit de violations de la LRTV. Que proposez-vous pour y remédier ?

Salutations distinguées. André Bovay-Rohr ...
